RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ABDM PRODUCTION AU BUREAU DE MUSIQUE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : [redacted]
[redacted]
RCS BOBIGNY 407 995 745

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 16 MAI 2025

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION (Art. L. 224-3 Code de commerce)

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Pierre BOUYER,
demeurant [redacted]
[redacted]
titulaire de 260 parts sociales (260 voix) en pleine propriété,

Madame Hélène PAPA,
demeurant [redacted]
titulaire de 50 parts sociales (50 voix) en pleine propriété,

Madame Nicole TAMESTIT,
demeurant [redacted]
titulaire de 190 parts sociales (190 voix) en pleine propriété,

Détenant ensemble 500 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité l
ABDM PRODUCTION AU BUREAU DE MUSIQUE désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société ABDM PRODUCTION AU BUREAU DE MUS
et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et de l'article1
statuts,

Envisagent la transformation de la Société en société par actions simplifiée et ont décidé, à l'unan
conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, de désigner :

La société CAMEO CONSEILS, située 19 Avenue de Messine 75008 PARIS,

Commissaire aux comptes inscrit, en qualité de Commissaire à la transformation chargé d'apprécier sous sa responsabilité la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers, dans les conditions prévues à l'article L. 224-3 du Code de commerce et d'établir en outre le rapport sur la situation de la Société prévu par l'article L. 223-43 du Code de commerce.

Il pourra rendre compte de sa mission dans un seul rapport.

Fait à Gagny
Le 16 mai 2025



Hélène PAPA



